



SELLES-SAINT-DENIS

**ACCÈS**

Depuis Romorantin : D 724
 Depuis Vierzon : D 320 –
 D 2020 – D 41 – D 60 –
 D 724 – D 147a

À VOIR

Chapelle Saint-Genoulph
 (xix^e - MH)
 Église paroissiale Saint-Denis
 (xix^e - IMH)

*Tous commerces, étangs communal
 et intercommunal, hôtel, gîtes ruraux,
 chambres d'hôtes, terrains de loisirs*

**1 JOUR DE SENTIER,
8 JOURS DE SANTÉ!**

Ces circuits sont des chemins communaux
 traversant des propriétés privées.

- Restez sur les sentiers
- Respectez la nature
- Tenez vos chiens en laisse
- Ramassez vos déchets
- Soyez prudents en période de chasse

**RESPECTER LA NATURE,
C'EST SE RESPECTER SOI-MÊME**

Sentiers balisés de Promenade et Randonnée réalisés par
 la Communauté de communes de la Sologne des rivières
 et les communes de Selles-Saint-Denis et La Ferté-Imbault
 avec le concours du Comité départemental
 de la randonnée pédestre

2, rue du Limousin 41000 BLOIS
 Tél. : 02 54 56 19 59
 e-mail : rando.41@wanadoo. fr

**CIRCUIT 1**

11,6 km
 Des Jumeaux

CIRCUIT 2

6 km
 Des Landes

**Sologne des rivières**



CIRCUIT 1

11,6 km – 3h 20
Des Jumeaux

ACCÈS

salle des fêtes de Selles-Saint-Denis

Sortir du parking. Tourner à droite et longer la D 123. Franchir la Sauldre. Passer la Sauldre et le Naon. Tourner à gauche sur la petite route goudronnée.

➊ Au lieu-dit Preuillard (**départ** ) , poursuivre en direction du Plessis et rejoindre la D 147.


➋ À la route, traverser (*prudence!*) et prendre le chemin en face. À une fourche, bifurquer à droite puis de suite à gauche vers la Fontaine Harlot. À la patte d'oie avec le lieu-dit la Fontaine Harlot, poursuivre sur le chemin à gauche. Poursuivre tout droit sur le sentier et gagner le point ➍ par le CR 30.

(Pour le circuit 2, s'engager à droite)

Continuité du sentier					
Changement de direction					
Mauvaise direction					
Impraticable aux attelages					



➌ Virer à gauche sur le CR 37. Laisser sur la gauche le chemin qui mène aux Jumeaux et poursuivre vers la Jonchère. Cote 112, au carrefour de sentiers, tourner à gauche, puis de nouveau à gauche au carrefour suivant. Au point de cote 112, virer à droite.


➍ Virer à gauche sur le CR 28. Passer derrière le hangar et poursuivre sur le chemin jusqu'à la route. À la route, virer à gauche puis traverser (*prudence!*) face au Plessis. Prendre de suite le sentier sur la gauche. Passer le lieu-dit Preuillard (**parking** ) et rejoindre la D 147. À la route, virer à droite pour rejoindre le point de départ.

CIRCUIT 2

6 km – 1 h 45
Des Landes

ACCÈS

➌ À un carrefour de chemins, s'engager à droite sur le CR 27 et rejoindre la D 75. À la route (*prudence!*), virer à gauche et la longer sur 1,2 km. Laisser le hameau de la Guérière sur la droite.


➍ S'engager à gauche sur un chemin (face aux Bruyères). Passer l'étang des Plaines  et rejoindre le point ➌.

CHEMIN FAISANT

CIRCUIT 1 ET 2

 étangs et bois

UN PEU PLUS LOIN

-  La Ferté-Imbault
-  Loreux
-  Marcilly-en-Gault
-  Pierrefitte-sur-Sauldre
-  Orçay
-  Salbris
-  Selles-Saint-Denis
-  Souesmes
-  Theillay